



Raccordement téléphonique d'une maison individuelle

Par **jam666**, le **07/11/2015** à **11:39**

Bonjour,

Nous avons acheter une maison n'ayant jamais été raccordée au réseau téléphonique, c'est une maison de ville, située au fond d'une allée privative (enclavée ?) ,les maisons sont mitoyennes avec une façade commune qui permet la distribution des câbles téléphoniques en aérien.

Mes questions sont les suivantes:

Dans ce cas de figure comment puis je être raccorder puisque j'ai lu que les raccordements aériens sont maintenant interdits ?

Des voisins peuvent s'opposer à ce raccordement en empêchant le passage du câble sur leur façade, alors que chaque maison permet déjà de raccorder les maisons voisines ?

Puis je invoquer un droit de servitude ?

Merci de votre réponse.